

## ENTENTE SUR LA FORÊT BORÉALE CANADIENNE – FICHE D'INFORMATION POUR LE MANITOBA

L'Association des produits forestiers du Canada (APFC) et neuf grands organismes environnementaux ont signé une entente sans précédent — l'Entente sur la forêt boréale canadienne.

Une fois entièrement appliquée, l'entente règlera des conflits de longue date sur les pratiques forestières et donnera lieu à la conservation à grande échelle de la forêt boréale canadienne, aux meilleures pratiques d'aménagement forestier durable et à un avantage concurrentiel pour les entreprises participantes. Cette entente historique a des implications considérables pour la province du Manitoba, qui compte 17 000 emplois liés à la forêt et plus de 56 millions d'hectares de forêt boréale.

### L'Entente sur la forêt boréale canadienne au Manitoba:

Au total, le Manitoba compte 56 029 525,77 hectares de forêt boréale.

- 13 291 773,73 hectares des tenures des membres de l'APFC au Manitoba sont touchés par l'Entente sur la forêt boréale canadienne
- L'Entente sur la forêt boréale canadienne s'applique à 10 075 401,14 hectares de l'aire de répartition du caribou dans les tenures des membres de l'APFC au Manitoba
- Le Manitoba compte 15 948 004 hectares de forêts commerciales en zone boréale.
- L'Entente sur la forêt boréale canadienne fait en sorte qu'il n'y aura pas de récolte ni de construction de routes dans 9 964 286,17 hectares de l'aire de répartition du caribou au Manitoba

Les sociétés membres de l'APFC suivantes ont réservé des tenures au Manitoba en vertu de l'Entente sur la forêt boréale canadienne :

- Louisiana-Pacific Canada Ltd.
- Tembec
- Tolko Industries Ltd.

### Paysage économique de l'industrie forestière du Manitoba :

#### Emplois :

- 6700 emplois directs
- 10 300 emplois indirects

#### Usines de produits forestiers :

- Usines de produits du bois : 145
- Usines de pâtes et papiers : 30

#### Produit intérieur brut (PIB) :

- 1,8 milliard de \$ (1,1 % du total provincial)

#### Exportations :

- Total des exportations de produits forestiers : 328 millions de \$ (3,1 % du total provincial)
- Balance commerciale positive pour les produits forestiers : 90 millions de \$ (3,7 % du total provincial)

#### Revenus des produits manufacturés :

- Exploitation forestière : 63 millions de \$
- Produits du bois : 586 millions de \$
- Pâtes et papiers : 458 millions de \$
- Total : 1,106 milliard de \$

*\*Toutes les données sont pour 2009*